

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Creuse — Deuxième circonscription AUBUSSON

ELECTIONS LÉGISLATIVES
DU 4 MARS 1973

Electrices, Electeurs,

Lorsqu'en 1958, vous m'avez élu pour la première fois, j'écrivais ceci :

« La Creuse a fait de moi son député. Tant qu'elle me gardera sa confiance, elle peut compter sur ma fidélité. Je m'efforcerai toujours de la représenter avec honneur ».

Nationalement, comme orateur de tribune, de meetings, de radio et de télévision, et internationalement, comme président de l'Union Interparlementaire Mondiale, **le député de la Creuse est connu.**

Cette notoriété, acquise grâce à vos suffrages, j'entends qu'elle serve à la défense de la Creuse.

C'est pourquoi je me suis attaché comme député, comme conseiller général, président de la Commission des Routes, comme membre de la Commission Economique Régionale, comme secrétaire général de l'Association pour la route Centre Europe-Atlantique, à **remédier aux causes essentielles de notre dépérissement et notamment à notre enclavement.**

Six milliards de travaux routiers sur crédits d'Etat, les améliorations considérables apportées à l'itinéraire La Souterraine-Guéret-Montluçon, d'une part; à l'itinéraire Felletin-Aubusson-Gouzon, d'autre part; les études en cours pour la desserte de Bourganeuf et de Dun-le-Palestel, sont le résultat tangible de ces efforts.

C'est dans le même esprit que je compte exercer les fonctions de **président du Comité départemental d'Expansion de la Creuse,** que viennent de me confier les conseillers généraux, maires, syndicalistes ouvriers et patronaux qui composent son Conseil d'administration.

La tâche, certes, est difficile, car notre dépérissement est ancien et notre capacité fiscale, qui mesure nos possibilités d'action propre, est le tiers de celle de la Haute-Vienne et la moitié de celle de la Corrèze.

Aussi sommes-nous, pour notre expansion, beaucoup plus étroitement tributaires de la politique nationale que des départements plus riches et plus peuplés que le nôtre.

Les élections législatives, dont l'objet est précisément de choisir cette politique, revêtent donc pour nous une importance toute particulière.

***

LES MAUX DONT NOUS SOUFFRONS

Depuis quatorze ans, la Droite jouit en France d'un pouvoir pratiquement sans contrôle.

Aujourd'hui règnent, toute illusion dissipée :

— **la hausse des prix;**

— **l'injustice** de la répartition des revenus, des avantages sociaux, de la fiscalité des bourses scolaires ;

— les difficultés de l'emploi et notamment **le chômage des jeunes;**

— **le scandale** devenu quotidien tant la collusion est étroite entre le pouvoir et l'argent;

— **la concentration croissante** du pouvoir et des richesses.

Cette concentration provoque la formation de monopoles industriels et financiers qui imposent leur loi à l'Etat; elle **ruine le petit commerce et l'artisanat; elle condamne les agriculteurs** à rechercher, dans l'agrandissement continu de leur exploitation, au prix d'une fatigue et d'un endettement croissants, une rentabilité constamment espérée, mais toujours différée.

Ceux qui succombent vont rejoindre l'armée de plus en plus nombreuse des salariés sur les lieux mêmes où se concentre la production. **Le monstre parisien continue de grossir.** L'écart s'accroît entre régions riches et régions pauvres.

Nos communes et nos départements attendent la réforme financière promise depuis quatorze ans et qui leur donnerait enfin les moyens d'agir. Elle a été constamment reportée mais l'Etat n'a pas oublié, entre temps, de prélever la T.V.A. sur les travaux des collectivités locales, augmentant ainsi leurs charges de près de 20 %.

Malgré la propagande insidieuse de notre télévision le nombre croit sans cesse de ceux qui prennent conscience de l'étendue du malaise, de l'inefficacité des solutions jusqu'à présent proposées, de l'usure des équipes au pouvoir, de la nécessité, enfin, **de changer radicalement de politique.**

Les accords conclus entre partis de Gauche (socialistes, radicaux de gauche et communistes) vous en offrent le moyen.

***

LE PROGRAMME DE LA GAUCHE

En voici, pour les cinq années de la législature, les objectifs essentiels.

1° OBJECTIFS SOCIAUX

Droit à la **retraite à 60 ans** (55 ans pour les femmes) et augmentation du montant des retraites.

S.M.I.C. à 1 000 francs.

Echelle mobile des salaires et retraites.

Retour au **remboursement effectif à 80 % et 100 %** des dépenses de santé.

Harmonisation puis unification des divers régimes de Sécurité Sociale.

Prise en charge par l'Etat de l'**éducation et des soins des handicapés.**

Réforme de l'impôt par dégrèvement des contribuables modestes et suppression des privilèges dont bénéficient les revenus du capital (avoir fiscal, rente Pinay, etc.).

Gratuité réelle de l'enseignement et, révision du régime des **bourses.**

Titularisation progressive des **auxiliaires.**

Anciens combattants : satisfaction de leurs revendications y compris pour ceux d'A.F.N.

2° OBJECTIFS ECONOMIQUES

— **Briser la domination du grand capital sur l'Etat** par la nationalisation des banques et des grandes compagnies d'assurances, des entreprises d'armement, de l'industrie spatiale et aéronautique (Dassault), de l'industrie nucléaire et des trusts pharmaceutiques.

— **Démocratiser l'économie** par l'extension des droits syndicaux dans l'entreprise et par la participation des travailleurs à la gestion du secteur public et nationalisé.

— **Assurer aux agriculteurs la sécurité du lendemain** en organisant notamment un véritable office de la viande et du lait, démocratiquement géré et leur offrant des prix garantis et indexés, en exigeant de l'Europe verte une nouvelle hiérarchie des prix conformes à la réalité des besoins, en garantissant un revenu minimum aux agriculteurs ne pouvant se reconvertir ou habitant des régions où leur maintien est nécessaire à la sauvegarde des équilibres naturels.

— **Aider le petit commerce et l'artisanat** par l'allègement de leurs charges fiscales (réforme de la patente, allègement et simplification de la T.V.A., reconnaissance du salaire fiscal); par l'octroi de primes et prêts à la modernisation et à la reconversion; par le contrôle, en fonction de l'intérêt général, de l'installation des grandes surfaces.

— **Aménager réellement le territoire** par une action volontaire de développement des régions déprimées du Centre et de l'Ouest; par la fixation de critères d'implantations industrielles aux grandes entreprises ; par la mise à la charge des entreprises des coûts sociaux considérables qu'entraîne, pour la collectivité, leur concentration dans les régions à forte densité de population.

3° OBJECTIFS POLITIQUES

— **Garantir et développer les libertés** en supprimant les législations et les tribunaux d'exception, en assurant l'indépendance de la justice à l'égard du pouvoir, en soustrayant l'O.R.T.F. à l'emprise de l'U.D.R.

— **Démocratiser les institutions :**

* en permettant au Parlement de contrôler effectivement l'utilisation, par l'administration, des crédits publics;
* en instituant la représentation proportionnelle pour les élections à l'Assemblée Nationale;
* en conférant aux collectivités locales (communes, départements, régions) une réelle autonomie de gestion et les moyens financiers de l'exercer;
* en introduisant dans les institutions du Marché Commun, le suffrage universel, le contrôle des travailleurs, la représentation proportionnelle.

— **Assurer la paix :**

En suspendant les livraisons d'armes de la France aux dictatures et en interrompant la construction de la coûteuse et inefficace force nucléaire stratégique.

En observant une politique extérieure de coexistence pacifique et de coopération avec tous les pays, dans le respect de nos alliances actuelles et la perspective d'une dissolution progressive et simultanée des blocs militaires.

***

Ces accords préservent intégralement la personnalité de chacune des organisations signataires et respectent leurs différences. Ils consacrent solennellement **un certain nombre de principes, sur lesquels le socialiste que je suis ne saurait en aucun cas transiger :**

le maintien intégral et le développement des libertés, la distinction absolue entre les partis et l'appareil d'Etat, la garantie de la pluralité des partis, le respect rigoureux de la libre décision du suffrage universel en toute circonstance.

Bien sûr, nous pensons, nous socialistes, que **ces principes, que nous tenons pour fondamentaux, seront d'autant mieux observés que le nombre de nos députés sera plus élevé.**

Nous ne sommes pas les seuls, nous le savons, à penser ainsi. Les sondages prouvent, en effet, que si beaucoup de Français souhaitent un changement réel que seule la Gauche est en mesure d'offrir — tout le reste n'étant que reconduction ou replâtrage de l'actuelle majorité — un nombre croissant d'entre eux tient à ce que le Parti socialiste en devienne l'élément majoritaire.

Cela dépend de vous. Placez résolument, en tête au premier tour, le candidat socialiste et c'est lui qui sera, au second tour, le candidat de toute la Gauche.

La dualité des candidatures de Gauche au premier tour vous permet précisément ce choix. N'hésitez pas à en user !

Personne n'a oublié qu'en 1936, le Gouvernement de Front Populaire que dirigeait Léon Blum, a, en quelques semaines, réalisé plus de réformes sociales que ses prédécesseurs pendant un demi-siècle.

C'est à un nouveau grand pas en avant que le Parti socialiste vous convie.

Vive la Creuse !

Vive la République !

Remplaçant éventuel :

Dr William CHERVY

Médecin

Conseiller général

Adjoint au maire de Saint-Vaury

Les Presses du Massif Central - Guéret

André CHANDERNAGOR

Maître des Requêtes au Conseil d'Etat

Député sortant

Conseiller général de Bourganeuf — Maire de Mortroux

CANDIDAT DU PARTI SOCIALISTE

et des RADICAUX DE GAUCHE